Démarche « Qualité de Vie »

Atelier participatif - Chéserex
Rapport de synthèse

Réalisé par **eqlosion sàrl**

Fanny Gabioud & Natacha Schuler

Pour : **Parc naturel régional Jura vaudois**

Mme Caroline Khamissé - Responsable Paysage et nature

Juillet 2023

Table des matières

1. INTRODUCTION 2

1.1. Contexte de l'atelier 2
1.2. Méthodologie de la démarche 3
1.3. La parcelle 4

2. RÉSULTATS DE L'ATELIER 7

2.1. Général 7
2.2. Diagnostic de la démarche (Étapes 1 et 2) 8
2.3. Résultats et définition du projet (Étape 3) 10

3. SYNTHÈSE 15

4. RÉSULTATS SONDAGE RETOUR D'ATELIER 16

4.1. Principaux retours 16
4.2. Commentaires reçus sur le projet 16
4.3. Remarques finales 17

ANNEXES 18

Annexe 1 : Dessins individuels 18
Annexe 2 : Dessins collectifs 33

1. Introduction

1.1. Contexte de l'atelier

Dans son plan de gestion 2020-2024, le Parc naturel régional Jura vaudois, se fixe comme objectif de mettre « *ses compétences en matière de gestion paysagère au service des communes, afin de soutenir des aménagements favorisant la qualité de vie et les dynamiques sociales* » (Projet 1.4, p.14).

Le Parc conseille les communes sur l'aménagement des bordures de villages et des espaces verts situés à l'intérieur des villages. La nature dans les villages fait l'objet d'un focus particulier. Les actions doivent permettre de préserver et renforcer les valeurs naturelles présentes dans les villages au bénéfice de la biodiversité et de la qualité de vie des citoyennes et citoyens. Ce projet est réalisé en coordination avec le projet 2. « Patrimoine naturel : Biodiversité », en lien avec les projets de mise en réseau et d'aménagements des espaces verts villageois pour la biodiversité.

Le projet « *Conseils pour des aménagements paysagers en faveur de la qualité de vie* » souhaite associer les citoyen-nes et la Municipalité autour d'un projet d'aménagement. Au travers d'un processus participatif, l'objectif est d'amener les participant-es à réfléchir à la qualité de vie dans leur commune et de faire émerger des propositions de projets concrets visant à l'améliorer.

En 2022, un processus participatif a été réalisé dans trois communes du Parc Jura vaudois. Chaque commune a mis à disposition un espace communal pour la réalisation d'un nouveau projet. Jardins participatifs, écrins de nature, zones de loisirs, toutes ces idées sont ressorties des soirées d'échanges. Le Parc Jura vaudois soutient ces communes dans la réalisation des aménagements en offrant un accompagnement technique et des conseils.

En 2023, ce sont trois nouvelles communes, dont Chéserex, qui entament cette démarche. Ainsi, les habitantes et habitants de la commune de Chéserex sont le public cible de cette démarche. Pour les mobiliser, une communication tout-ménage a été distribuée le 31 mai 2023. La démarche participative a eu lieu le soir du jeudi 15 juin 2023.

1.2. Méthodologie de la démarche

La soirée s'est déroulée en deux parties. La première partie, en extérieur, a permis une observation et un diagnostic du village et de la parcelle concernée par le projet. Cette partie s'est déroulée sur le parking communal, puis sur la parcelle. La seconde partie, en intérieur, se voulait créative. C'est à ce moment que les participant-es ont pu proposer et discuter de leurs idées pour la parcelle.

De manière plus précise, la méthodologie employée a été la suivante :

- *Étape 0 : Introduction* – Accueil des participant-es et présentation du projet « *Aménagements paysagers en faveur de la qualité de vie* » et des objectifs de la soirée ;
- *Étape 1 : Diagnostic du village* – Cette étape permet d'ouvrir la discussion. Les participant-es s'expriment sur ce qu'ils et elles apprécient à Chéserex, ce qu'il manque ou ce qui peut être amélioré. Ce diagnostic est orienté sur les thématiques de l'environnement, de la biodiversité, de la qualité de vie et des espaces de rencontres ;
- *Étape 2 : Diagnostic de la parcelle* – L'ensemble du groupe se dirige vers la parcelle choisie par la Municipalité. L'objectif de l'étape 2 est de présenter la parcelle, les possibilités et les contraintes. Elle permet aussi aux participant-es de comprendre l'emplacement et d'observer le terrain à disposition. Un partage est à nouveau fait notamment sur l'utilisation de la parcelle (qui l'utilise ou ne l'utilise pas) et des observations de biodiversité ;
- *Étape 3 : Définition du projet* – À la suite de ces deux diagnostics, les participant-es et facilitatrices rentrent en salle. La partie créative commence au travers de l'outil choisi pour ce projet : le dessin. Le processus d'idéation se fait en trois étapes :
    - Tout d'abord chaque participant-e prend le temps de réfléchir individuellement à ce qu'il/elle souhaiterait voir sur cette parcelle et dessine son propre projet ;
    - Ensuite, une mise en commun par petit groupe (3 à 5 personnes) est faite. Chaque groupe va ensuite imaginer et dessiner son projet idéal. Les groupes sont invités à réfléchir aux détails de leur projet : matériaux utilisés, emplacements de chaque aménagement, utilisateur-ices souhaité-es, etc. ;
    - Finalement, les groupes présentent à l'ensemble des participant-es leur dessin collectif et chaque proposition peut être discutée. L'objectif final est d'arriver avec une proposition ou une série d'éléments qui fait consensus ;
- *Étape 4 : Conclusion* – Les facilitatrices relèvent les éléments importants des deux diagnostics ainsi que les points et objectifs communs des différents projets. Le Parc présente les prochaines étapes.

1.3. La parcelle

La parcelle choisie par la Municipalité de Chéserex pour cette démarche est la n°224 située au Nord-Ouest de la Commune. La carte ci-dessous présente l'emplacement de la parcelle dans le village et permet de visualiser sa taille.

Figure 1 : Emplacement de la parcelle

La parcelle est accessible depuis le parking communal par un chemin piéton au sud. L'accès nord débouche sur une route. La Municipalité ne souhaite pas qu'elle soit utilisée pour accéder à la parcelle. Cet accès sera d'ailleurs condamné.

La deuxième carte est un zoom sur la parcelle. Nous pouvons constater que celle-ci n'est pas tout à fait vide d'aménagement : l'Unité d'accueil pour écoliers (UAPE) actuelle s'y trouve ainsi qu'une zone pour des sports extérieurs (terrain de basket, saut en longueur).

Figure 2 : Zoom sur la parcelle

Un grand projet a toutefois été entamée sur cette parcelle. L'UAPE actuelle doit être démolie et un nouveau bâtiment au nord est en cours de construction. Il accueillera le service des pompiers de la commune ainsi que la nouvelle UAPE. La carte ci-dessous présente le projet avec l'emplacement du nouveau bâtiment et les zones d'accès pour les véhicules et les piétons.

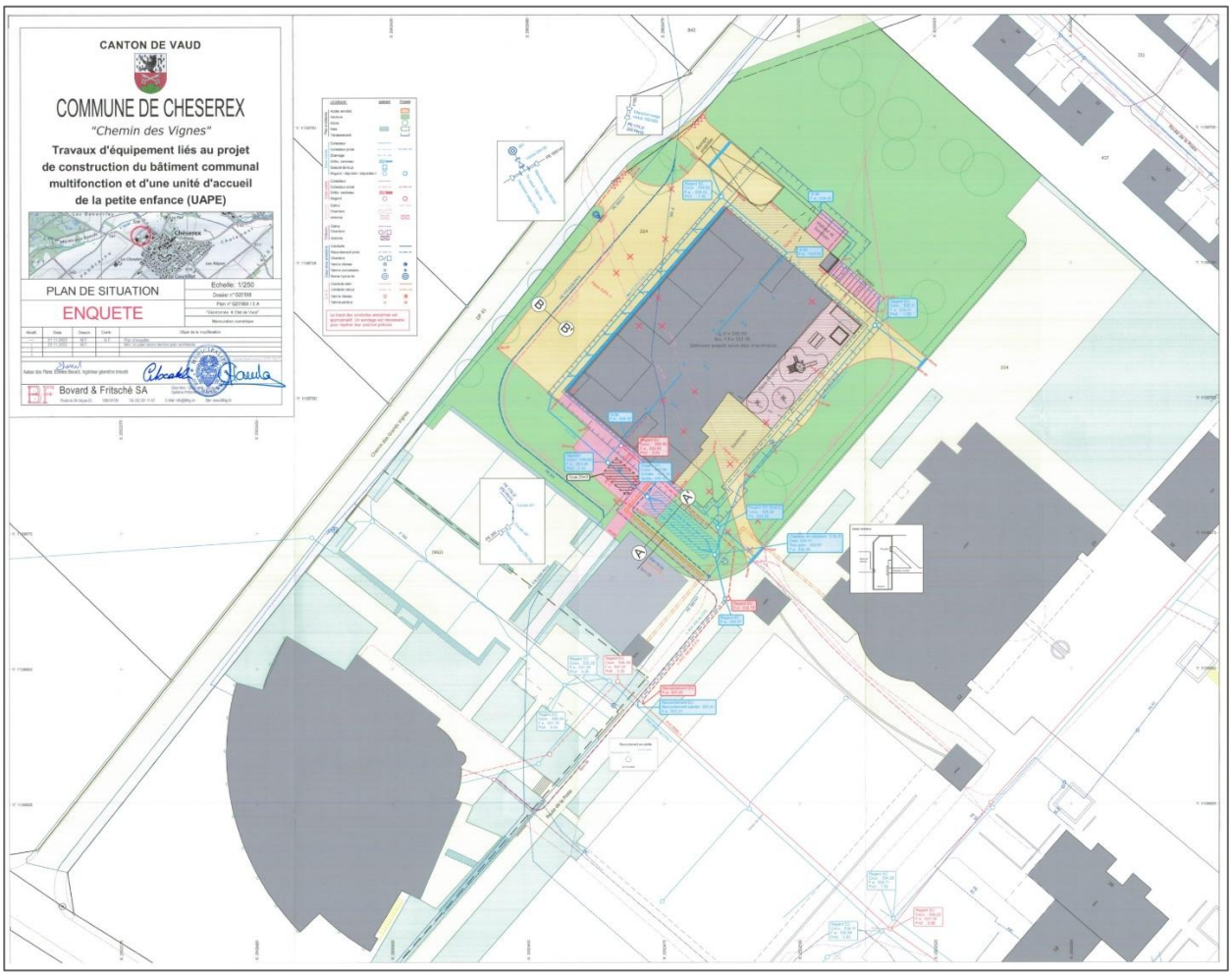

Figure 3 : Plan du projet

Un point d'attention concerne les constructions au nord-est. Une demande a été faite et une convention est en cours pour les bâtiments voisins de la parcelle. Une butte a été créé entre le nouveau bâtiment et les maisons afin de répondre aux demandes. Elle a pour objectif d'atténuer les potentielles nuisances sonores que pourraient amener les nouvelles activités de ce lieu. Elle permet ainsi de garantir la qualité de vie des résident-es.

2. Résultats de l'atelier

2.1. Général

L'atelier a eu lieu le **jeudi 15 juin** de 18h30 à 21h30 à Chéserex, avec la présence de **23 participant-es** au total, y compris 4 municipales et municipaux. Deux groupes de participant-es ont été identifiés : les habitant-es du village et les voisin-es directs de la parcelle concernée.

L'atmosphère était animée en raison du nombre de personnes présentes. L'ambiance était conviviale. Les participant-es semblaient bien se connaître et étaient de bonne humeur. Cela a pu provoquer une certaine dispersion de l'attention de temps en temps.

2.2. Diagnostic de la démarche (Étapes 1 et 2)

Les participant-es se connaissant presque toutes et tous, sur cette partie diagnostic, ils et elles ont beaucoup échangé entre eux et ont peu partager avec les facilitatrices.

2.2.1. Diagnostic du village

Les participant-es ont été amené-es à réfléchir sur les aspects négatifs et positifs du village. Ils ont partagé leurs points de vue, qui ont été retranscrits dans le Tableau 1 ci-dessous.

Tableau 1 : Synthèse diagnostic village

Points négatifs ✗	Points positifs ✓	Autres commentaires +
Il n'y a pas assez de lieux multigénérationnel	Les habitant-es apprécient leurs voisins	
Les habitant-es ne se connaissent pas tous-tes	Les habitant-es apprécient la tranquillité et la sécurité	
Il n'y a pas d'espaces de rencontre	Les habitant-es apprécient être en campagne et proche d'une ville	
Il y a trop de trafic	Les habitant-es apprécient la convivialité du village	
Les habitant-es trouvent que c'est un village de passage	Les habitant-es apprécient être entre jura et lac	

À la suite du diagnostic du village, deux thématiques principales ont pu être relevées :

1. Les participant-es ont exprimé leur appréciation de la **qualité de vie** dans le village, mettant en avant sa situation géographique ;
2. Les participant-es ont soulevé un besoin essentiel d'avoir un **lieu de rencontre** dédié pour se retrouver et échanger entre eux.

2.2.2. Diagnostic de la parcelle

En se déplaçant jusqu'à la parcelle, les participant-es ont pu observer la parcelle et réfléchir aux aspects négatifs et positifs de celle-ci. Ils et elles ont partagé leurs observations, qui ont été retranscrites dans le Tableau 2 ci-dessous.

Tableau 2 : Synthèse diagnostic parcelle

Points négatifs ✗	Points positifs ✓	Autres commentaires +
Il manque des bancs sur la parcelle	Les habitant-es apprécient les grands arbres	Le terrain de basket peut être complètement repensé
Il manque une zone tampon entre les habitations et la parcelle	La parcelle a une taille intéressante	Le revêtement de la parcelle peut être repensé
Il manque de l'ombre		La butte et l'arrière butte sont là pour atténuer le bruit et permettre une séparation avec les habitations
		Les habitant-es apprécieraient l'installation d'un point d'eau

Plusieurs thématiques ont émergé lors des discussions concernant la parcelle :

1. Les participant-es, en particulier ceux-celles résidant à proximité de la parcelle, ont souligné l'importance de **préserver une bonne qualité de vie,** en minimisant les éventuelles nuisances sonores ;
2. Les participant-es ont exprimé le désir d'**accroître la biodiversité,** avec davantage d'arbres, d'espaces ombragés et de points d'eau ;
3. Les participant-es ont exprimé leur volonté de **créer un espace polyvalent**, offrant des opportunités d'activités diverses et variées.

2.3. Résultats et définition du projet (Étape 3)

Les participant-es ont reçu un plan simplifié du projet, préparé par l'architecte, afin de pouvoir se représenter l'emplacement du nouveau bâtiment (en rouge).

Figure 4 : Plan simplifié du projet

Les dessins individuels sont présentés en Annexe 1 du rapport. Cette partie présente les résultats des quatre groupes qui ont travaillé ensemble sur quatre projets différents. Les groupes se sont formés naturellement. Les voisin-es ont souhaité travailler ensemble sur un projet qui représentait leurs besoins. Les groupes ont travaillé sur les plans simplifiés imprimés en A0. Les dessins collectifs ont été retravaillés par eqlosion afin d'être suffisamment lisibles. Les originaux se trouvent en Annexe 2 du rapport.

Groupe 1 : Inclure les adultes dans l'espace

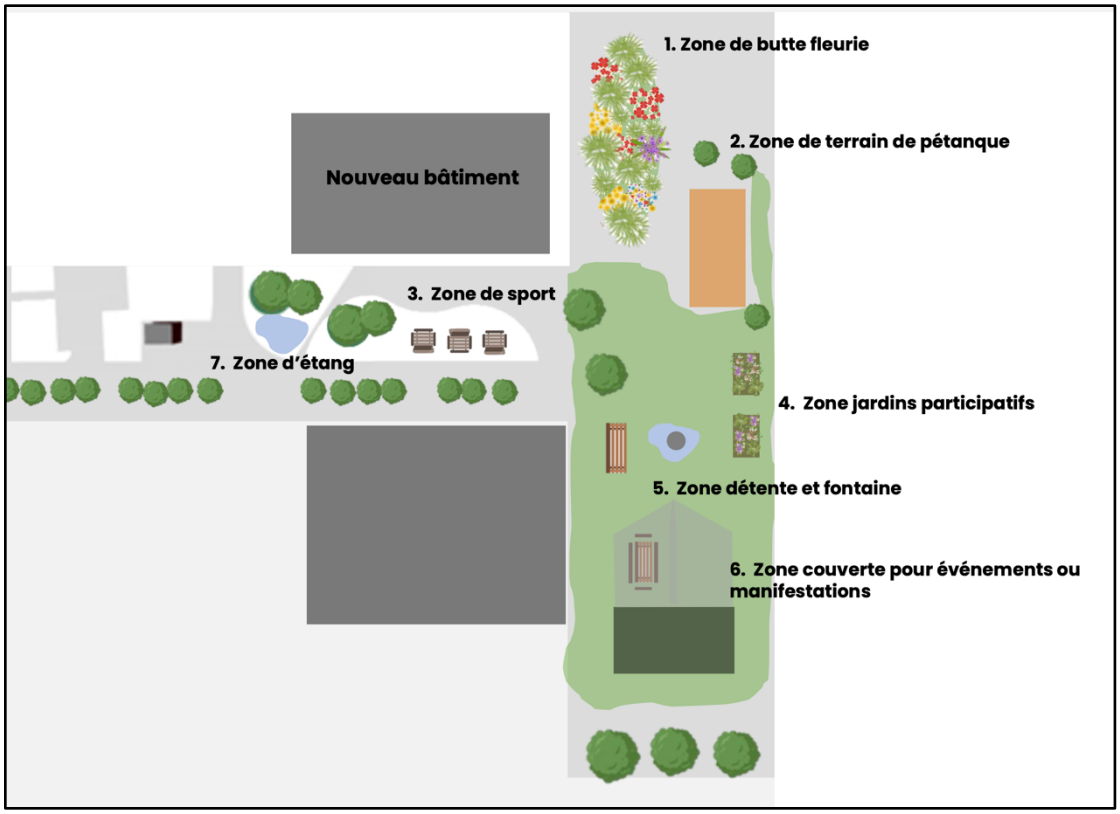

Le groupe 1 a proposé un aménagement permettant de dédier l'espace aux adultes pour échanger et partager. Voici un résumé des principales propositions du groupe :

1. **Zone de butte fleurie** : Aménager la butte avec des plantes et des fleurs, pour la beauté visuelle et la biodiversité.
2. **Zone de terrain de pétanque :** Prévoir une zone spécifique pour la pétanque, pour offrir aux amateurs un endroit où se divertir et socialiser.
3. **Zone de jardins participatifs :** Mettre en place des jardins participatifs, où les résidents et les écoles pourraient cultiver.
4. **Zone détente et fontaine :** Créer une zone de détente et de fraîcheur pour les habitants.
5. **Zone couverte pour événements et manifestations :** Réutiliser et transformer l'espace de l'UAPE actuel en zone couverte pour des manifestations ou événements, tels que des fêtes, des expositions ou des marchés.
6. **Zone de sport :** Mettre en place une zone sportive dotée d'équipements extérieurs, similaires à ceux présents à Nyon.
7. **Zone étang** : Créer une zone permettant de récupérer l'eau de pluie et l'utiliser pour les jardins participatifs ou pour d'autres activités.

Groupe 2 : Préserver le calme autour des résidences

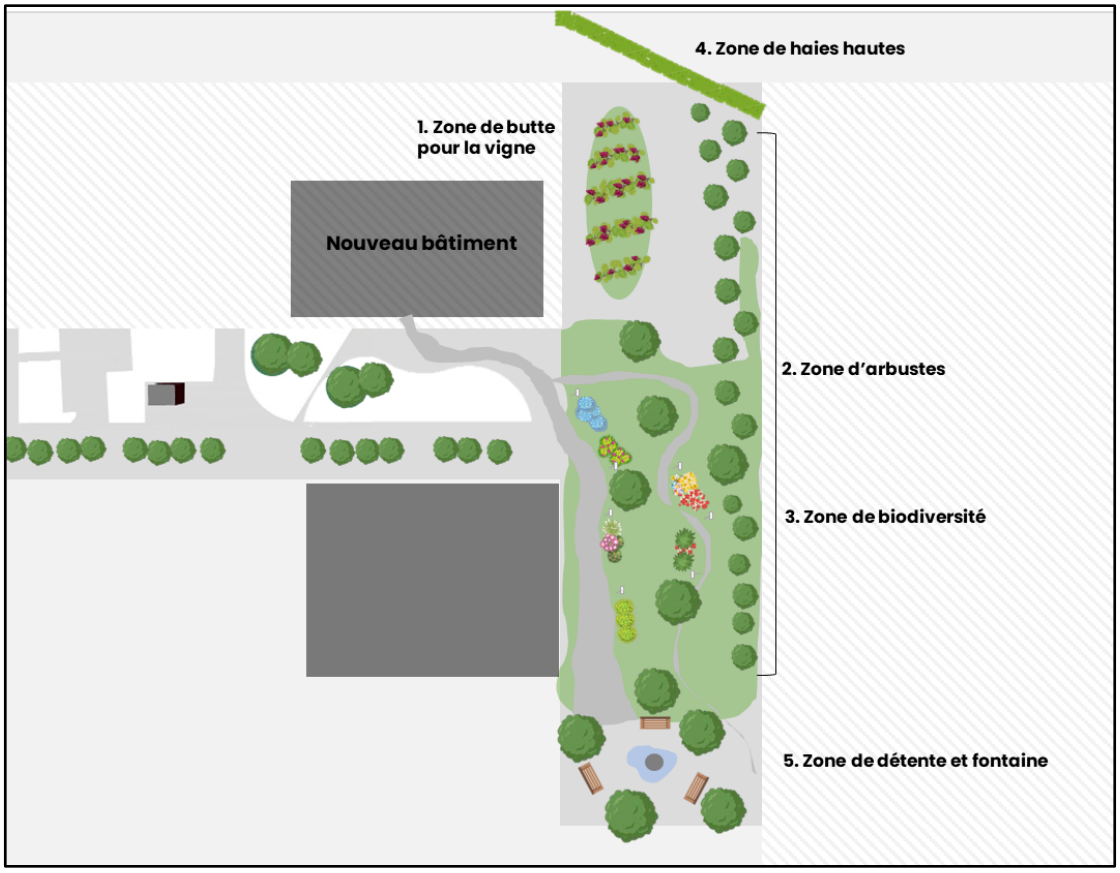

Le groupe 2 a proposé un aménagement permettant de préserver le calme et la biodiversité. Voici un résumé des principales propositions du groupe :

1. **Zone de butte pour la vigne** : Créer une zone où des vignes pourraient être plantées, pour une dimension esthétique et la convivialité.
2. **Zone d'arbustes :** Créer une barrière végétale pour préserver l'intimité des résidents tout au long des maisons situées à proximité de la parcelle.
3. **Zone de biodiversité :** Créer un sentier, avec des pancartes explicatives, semblable à un jardin botanique. Cette idée permettrait de sensibiliser les écoles et visiteurs à la faune et la flore.
4. **Zone de haies hautes :** Créer une zone végétale au lieu d'un grillage le long du chemin afin de fermer l'espace de manière plus esthétique et naturelle.
5. **Zone de détente et fontaine :** Aménager une zone détente équipée de bancs au lieu de l'espace UAPE actuel. L'ajout d'une fontaine, d'arbres et de bancs permettrait de se reposer et se rafraîchir.

Groupe 3 : Créer un espace propice à la rencontre et aux activités culturelles

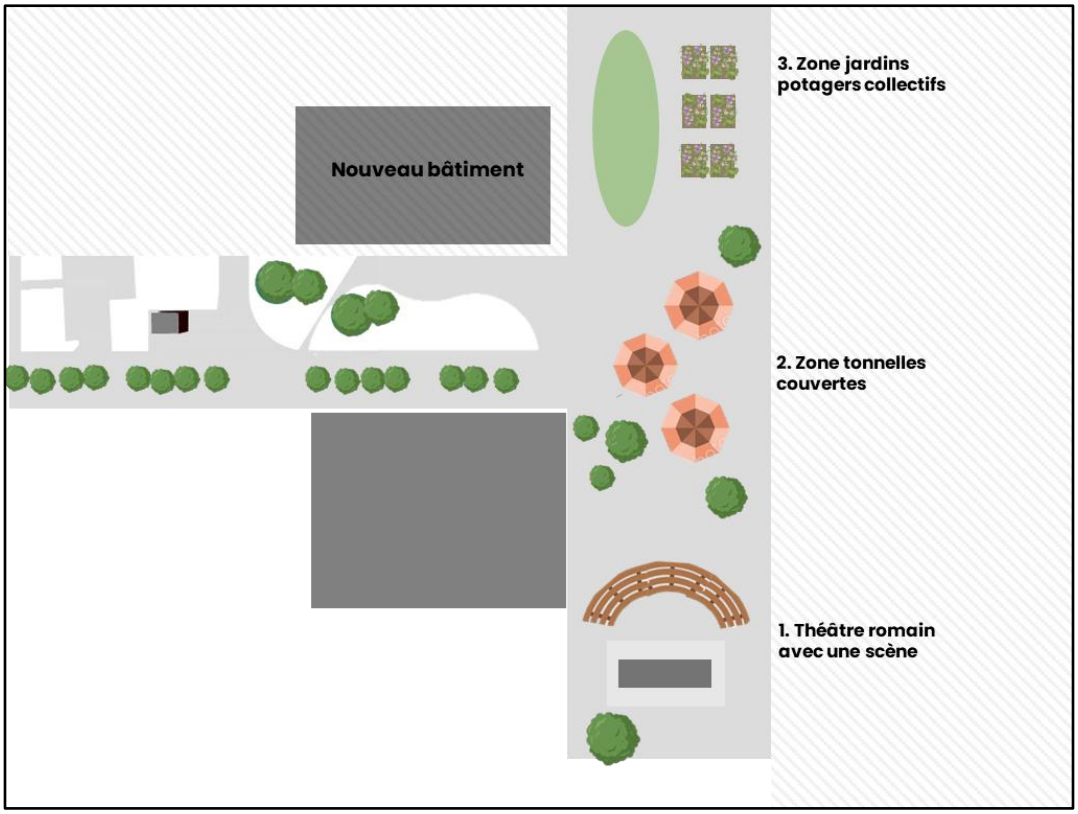

Le groupe 3 a proposé un aménagement permettant de créer un espace propice à la rencontre et aux activités culturelles du village. Voici un résumé des principales propositions du groupe :

1. **Zone théâtre romain avec une scène :** Aménager une zone dédiée aux performances artistiques et culturelles, favorisant les rencontres et événements dans la communauté.
2. **Zone tonnelles couvertes :** Mettre en place 3 tonnelles. Chacune de ces tonnelles serait destinée à des activités spécifiques, telles que la lecture, les rencontres, et les activités diverses.
3. **Zone jardins potagers collectifs :** Prévoir un espace dédié au jardinage. Les habitants peuvent participer à des activités de jardinage communautaire.

Groupe 4 : Améliorer la qualité de vie des habitants

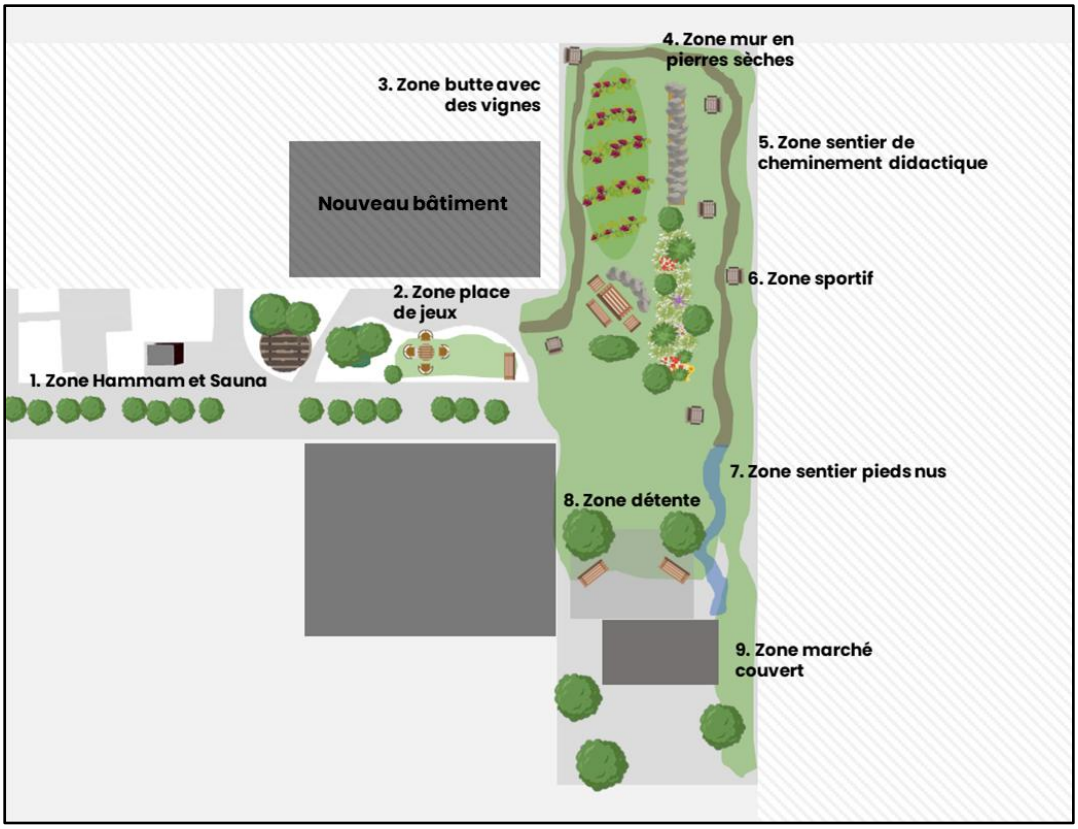

Le groupe 4 a proposé un espace mettant en avant le bien-être, le sport et la détente des habitant-es. Voici un résumé des principales propositions du groupe :

1. **Zone hammam et sauna** : Prévoir une zone dédiée au hammam et sauna, permettant aux résident-es de profiter de l'espace même en hiver.
2. **Zone de place de jeux :** Créer une zone de jeux clôturée conçue pour les tout-petits. Ceci offrirait un espace sécurisé où les enfants pourraient jouer en toute tranquillité.
3. **Zone de butte pour la vigne** : Créer une zone où des vignes pourraient être plantées, pour une dimension esthétique et la convivialité.
4. **Zone mur en pierres sèches** : Ajouter une touche naturelle et rustique en intégrant les murs en pierres sèches du Jura.
5. **Zone sentier de cheminement didactique** : Aménager un sentier éducatif en découvrant tout au long du parcours des informations sur la faune et la flore.
6. **Zone sentier pieds nus :** Créer une zone permettant aux visiteurs de marcher pieds nus, offrant un rafraîchissement et une expérience sensorielle.
7. **Zone détente :** Créer une zone équipée de mobilier urbain en bois inspiré des grandes chaises de Bâle, avec des arbres pour permettre d'avoir des espaces ombragés pour se reposer.
8. **Zone marché couvert** : Réutiliser l'UAPE actuel pour prévoir un marché couvert, permettant aux résidents de profiter de l'espace même par mauvais temps ou par forte chaleur.

3. Synthèse

Le dessin proposé par le groupe 4 a reçu le plus de votes, suivi par celui du groupe 2. Cependant, plusieurs personnes se sont abstenues de voter ou ont dû partir avant la fin de l'atelier.

Plusieurs points d'attention ont été relevés en ce qui concerne son utilisation :

- Les participant-es ont apprécié l'idée d'inclure des éléments dans des espaces couverts, ce qui permettrait une **utilisation de la parcelle même en hiver** ;
- Ils ont également exprimé le souhait d'utiliser la parcelle à des **fins pédagogiques et didactiques**, tant pour les écoles que pour la population ;
- L'installation de **mobilier urbain** pour les zones de détente et sportives a suscité un consensus.

Plusieurs objectifs importants et convergents entre toutes les propositions ont été formulés lors de la mise en commun des différents projets par les groupes et lors de la conclusion :

- Le désir de **favoriser la biodiversité** en incluant des éléments tels que des prairies, des arbres fruitiers, des jardins collectifs et un sentier didactique. Les zones actuellement bétonnées pourraient être enlevées ;
- Les **adultes ressortent comme public cible identifié** pour l'utilisation de la parcelle. Les enfants et adolescent-es ont en effet déjà des espaces de jeu ou de rencontre plus à l'ouest de la commune (ex : terrain de basket). Un renforcement de cette zone pourrait être imaginé. En rendant cette zone plus accessible aux adultes, le **calme** est souhaité par la majorité des groupes ;
- Les **arbres** déjà présents sur la parcelle doivent être conservés et de nouveaux pourraient être plantés afin de favoriser la biodiversité et la lutte contre les îlots de chaleur.

Les principales divergences observées se trouvent dans l'utilisation de la butte et de l'espace autour. Certains proposent d'utiliser l'espace pour des activités (jardin, chemin pédagogique, pétanque), tandis que d'autres préféreraient que des arbres soient plantés afin de garantir le calme. Cette divergence soulève des questions sur l'impact et l'utilité de l'espace qui pourraient être analysées de manière plus approfondie et également ce qui est possible d'y faire selon la convention.

4. Résultats sondage retour d'atelier

A la suite de l'atelier, un sondage de satisfaction a été envoyé aux 19 participant-es. Il a servi à évaluer si l'atelier, la méthodologie utilisée et la communication a répondu à leurs attentes, Six personnes ont répondu au sondage. Cela correspond à 31,5 % des participant-es à l'atelier.

4.1. Principaux retours

Elles ont attribué une note de 3, 5/5 à l'atelier. Dans l'ensemble, la démarche de consultation a été appréciée et les répondant-es sont satisfaits de la soirée.

Le tableau ci-dessous présente les points appréciés et les points d'amélioration. Il a été établi sur la base de votes aux questions fermées et des commentaires laissés aux questions ouvertes.

Points appréciés	Points d'amélioration
Le format de l'atelier "une soirée en semaine" a été jugé satisfaisant (5 personnes sur 6)	La communication en amont de l'atelier et l'intégration d'un public plus jeune
La méthodologie avec une partie en extérieur (diagnostic) et une seconde partie en intérieur (création) (5 personnes sur 6)	La compréhension des participant-es sur les objectifs de la soirée et de ce qui est attendu d'eux. La moitié des répondant-es est *satisfaite* de ce point, l'autre moitié est *peu satisfaite*
L'ambiance générale (6/6) ainsi que les équipes avec lesquelles les répondant-es ont travaillé (5/6) ont été appréciés	Les plans utilisés ont parfois été jugés peu clairs
Les dessins, la comparaison entre les projets et la restitution ont été appréciés	

4.2. Commentaires supplémentaires sur le projet

- "La surface devrait être largement plantée de grands arbres qui procurent de l'ombre. Une distance (haie, plantations) par rapport aux riverains serait souhaitable."
- "Plantation d'arbres et de buissons, sentier bordé de bancs conduisant à des engins de gym, présence d'un point d'eau"
- "Les riverains doivent être intégrés très tôt dans la planification concrète (ne pas être mis devant le fait accompli). Compétence claire dans la commune (urbanisme : Barras ou espaces verts : Fleury ?). La servitude et la convention existantes entre les riverains et la commune doivent être pleinement intégrées et respectées dans la planification (a été mal communiquée par la commune le 15.6)."

4.3. Remarques finales

- "Dans l'ensemble, soirée sympa"
- "Nous, riverains, attendons une communication ouverte, précoce et constructive de la part de la commune. L'agrandissement de l'UAPE et la nouvelle utilisation de l'actuelle plaine de jeux et du terrain de basket entraîneront une augmentation significative des émissions sonores. C'est pourquoi les riverains doivent être impliqués en priorité dans la planification afin d'éviter d'éventuelles oppositions."
- "Effectuer un sondage auprès des habitants du village pour savoir si le besoin est là. Convier un maximum de gens jeunes et de parents d'enfants en âge scolaire."
- "Nous n'avons pas du tout parlé de finances. Je sais que c'était un premier point de situation. Mais pour moi la planification est aussi dépendante du coût. Par ex : on ne peut pas s'offrir n'importe quoi."
- "Merci pour la participation instructive des animateurs du Parc."

Annexes

Annexe 1 : Dessins individuels

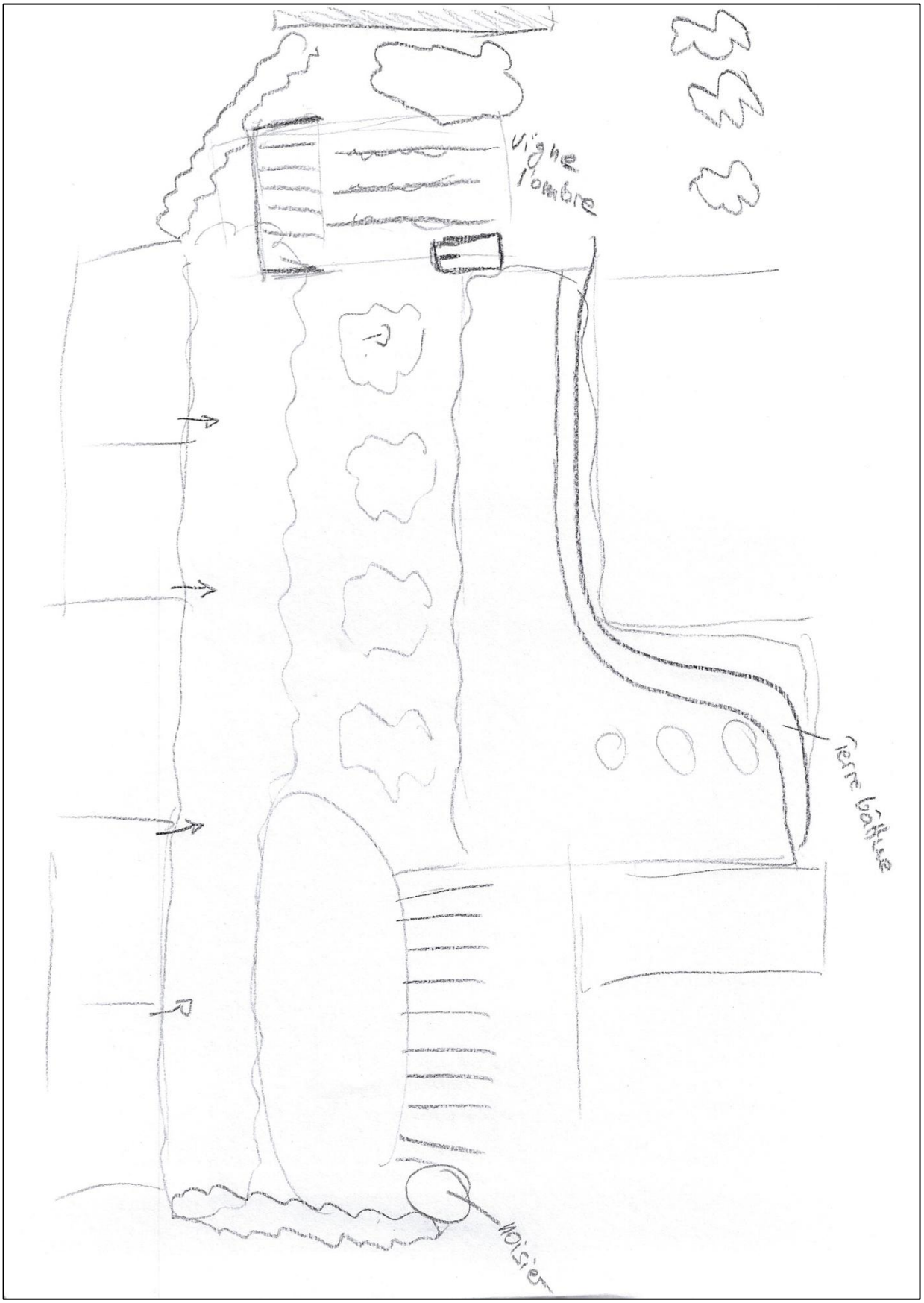
vigne
l'ombre
terre battue
noisier

Plus de terrain de basket
Roche + Rouges
Banc
Banc
Banc

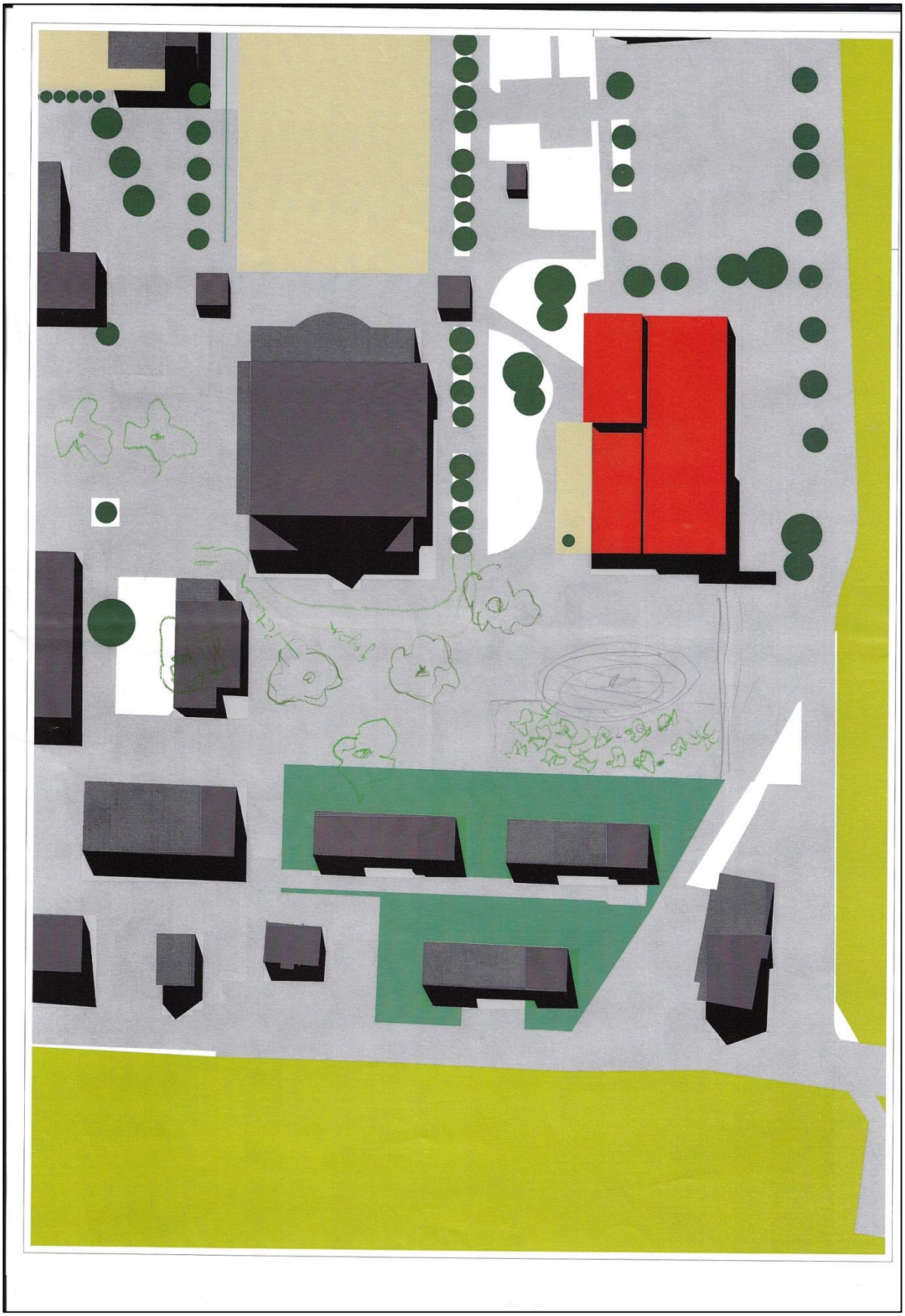

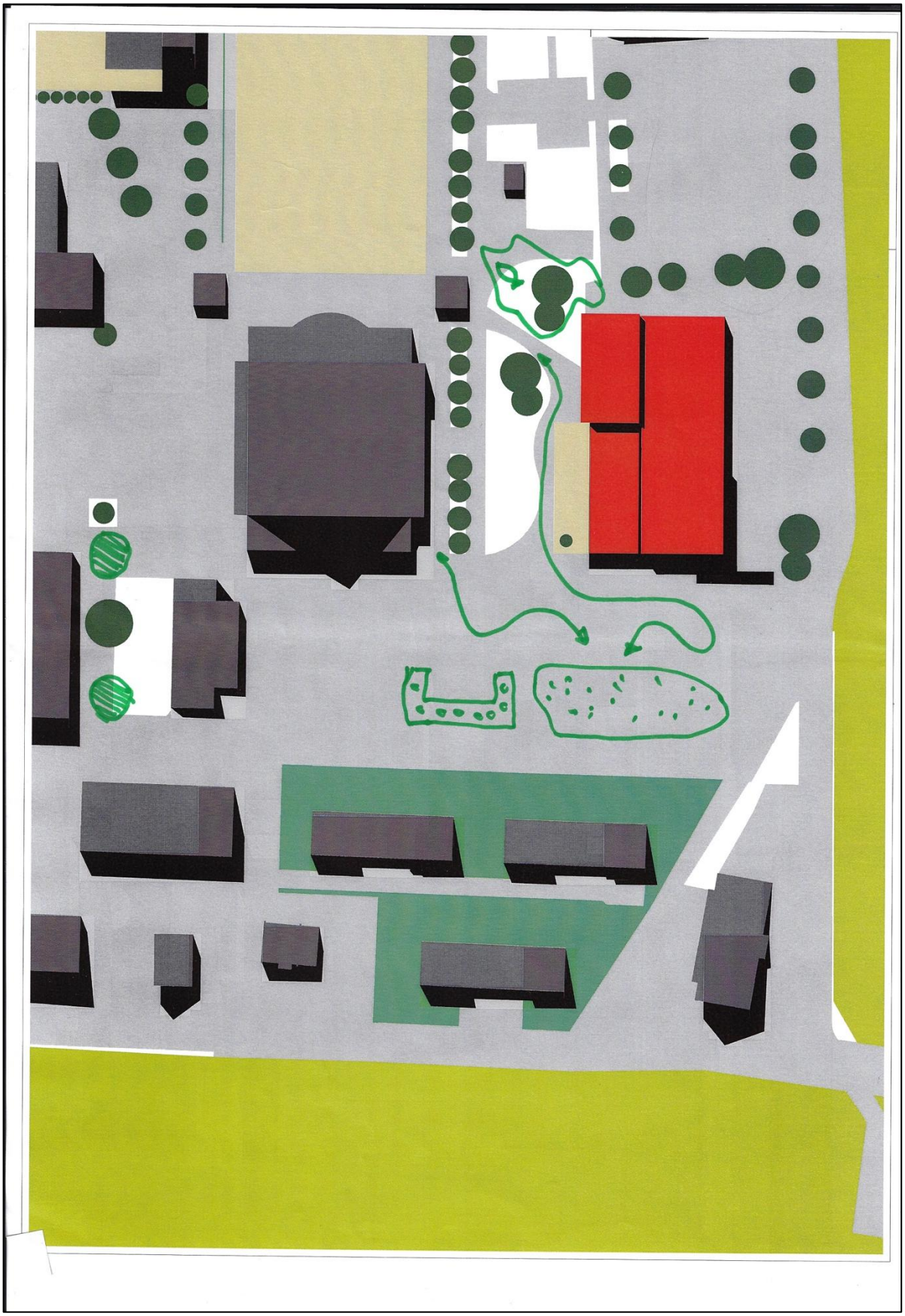

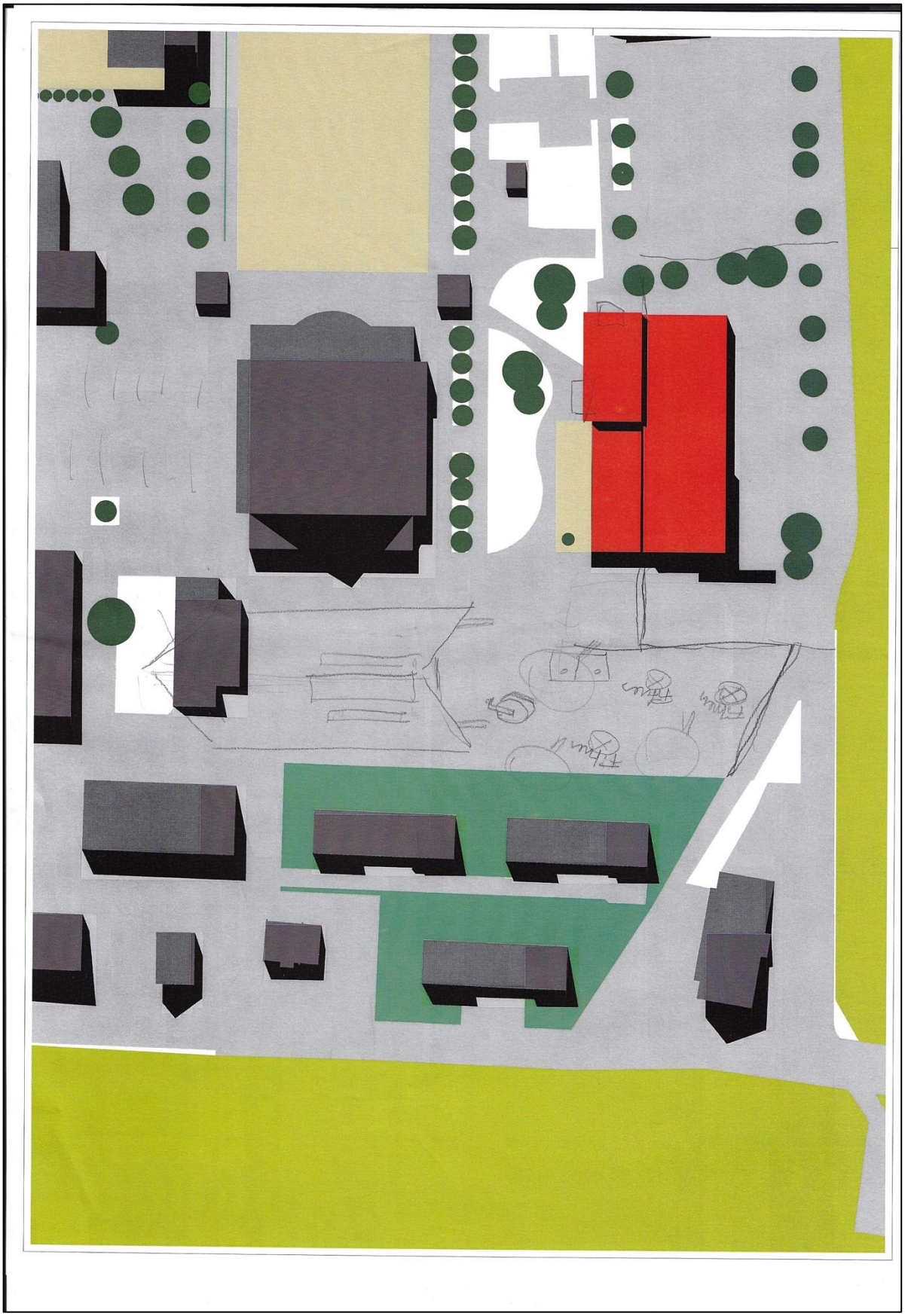

Skate park
PERMACULTURE
BACS
Fitness urbain
sauna
hammam
SENTIER PIEDS NUS
MACADAM
Herbe
mobilier urbain en bois
+30cm
GRAVIER
GRENETTE

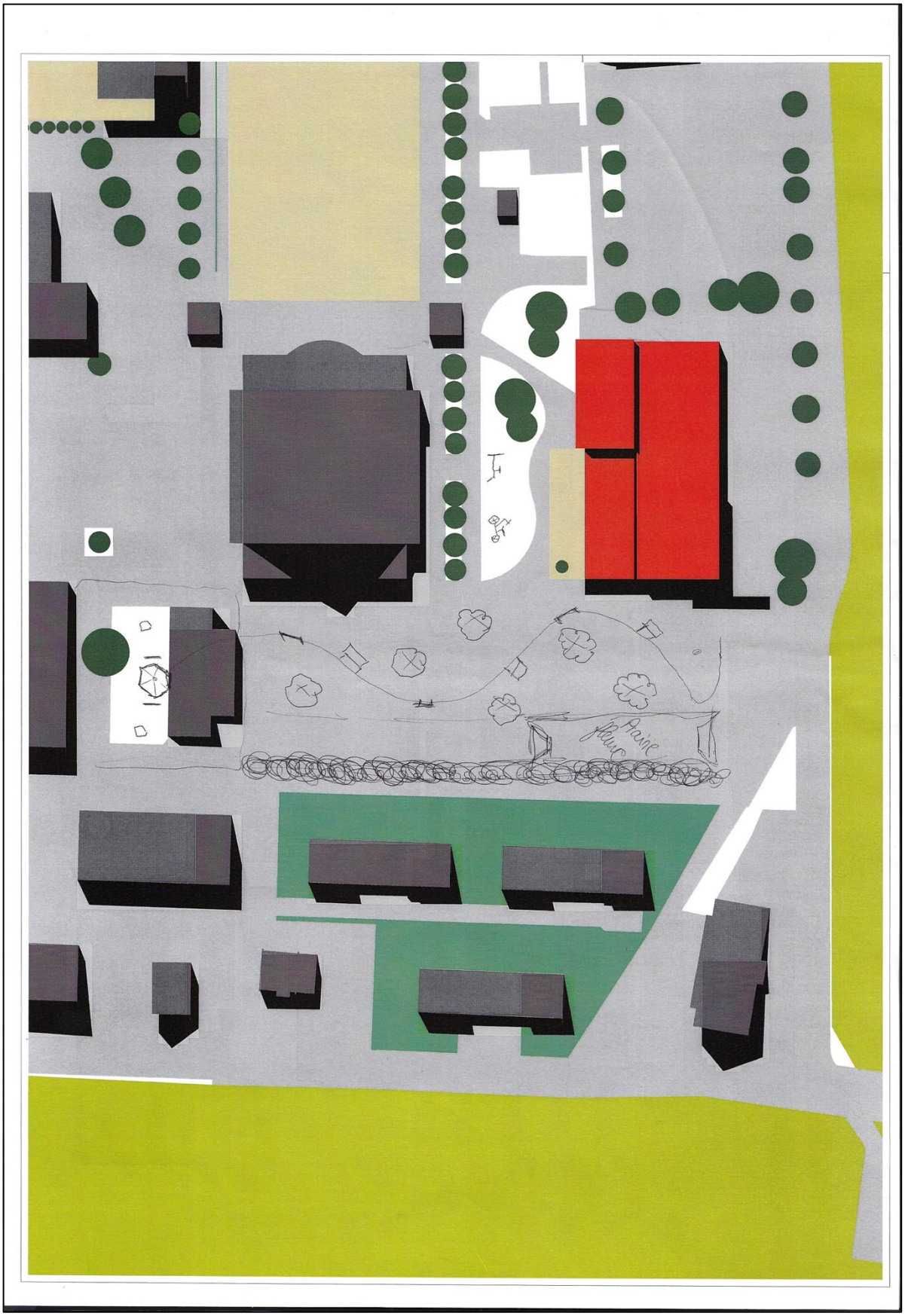
Prairie
fleurie

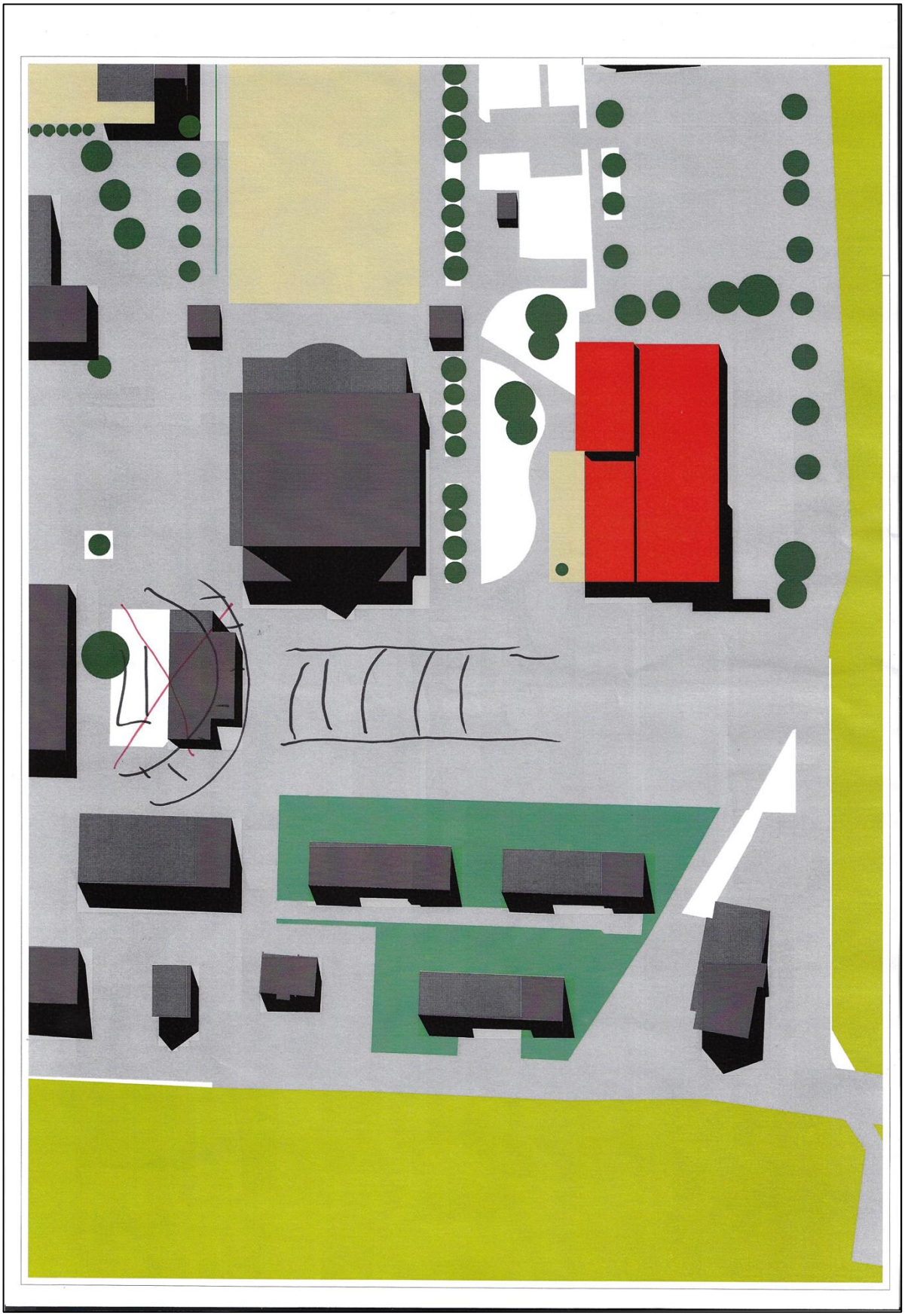

TONELLE
POT PARCOURS
COLLECTIF
"HEA TOUR
ROMAN"

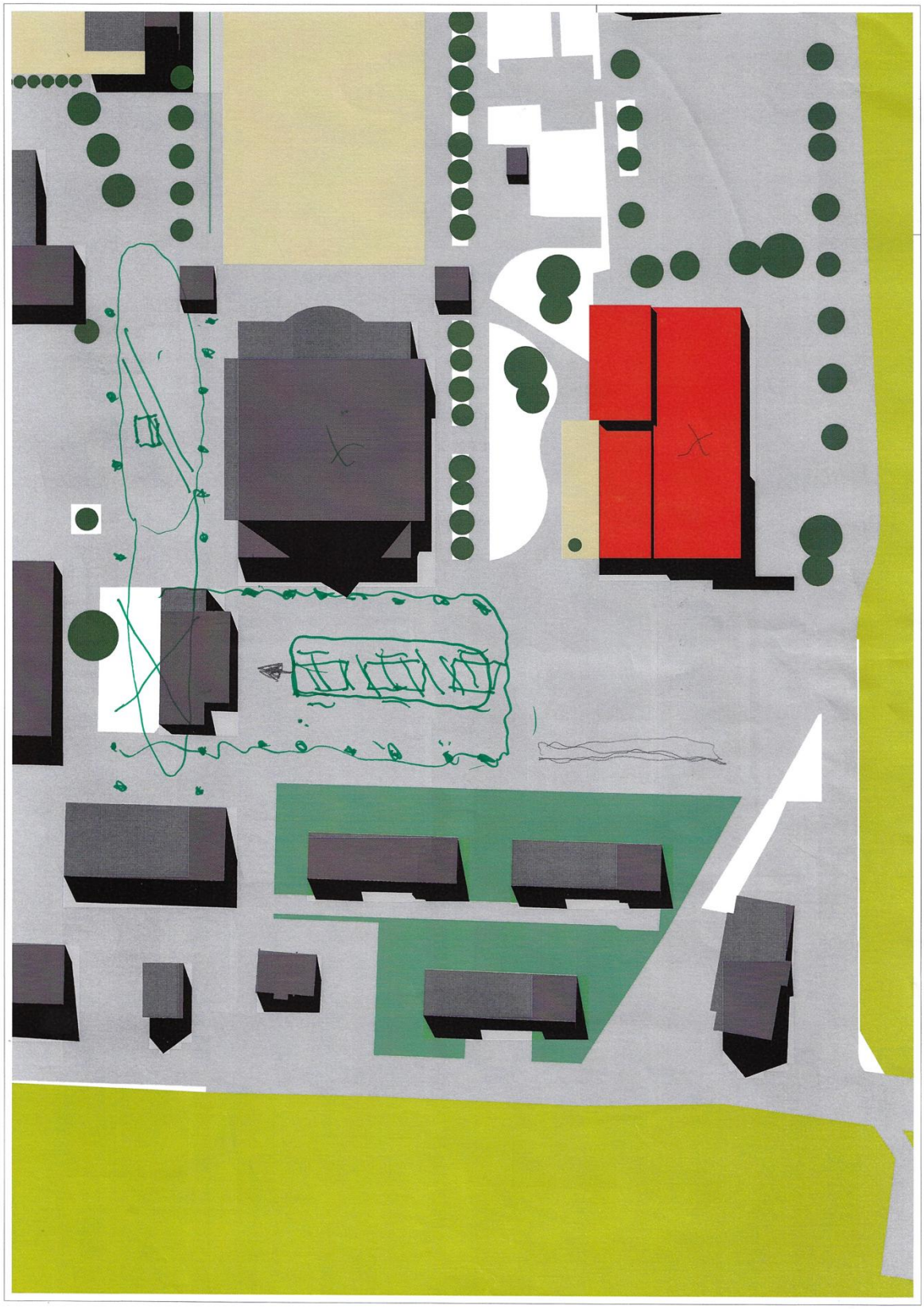

Zone de rencontre
Mur de grimpe

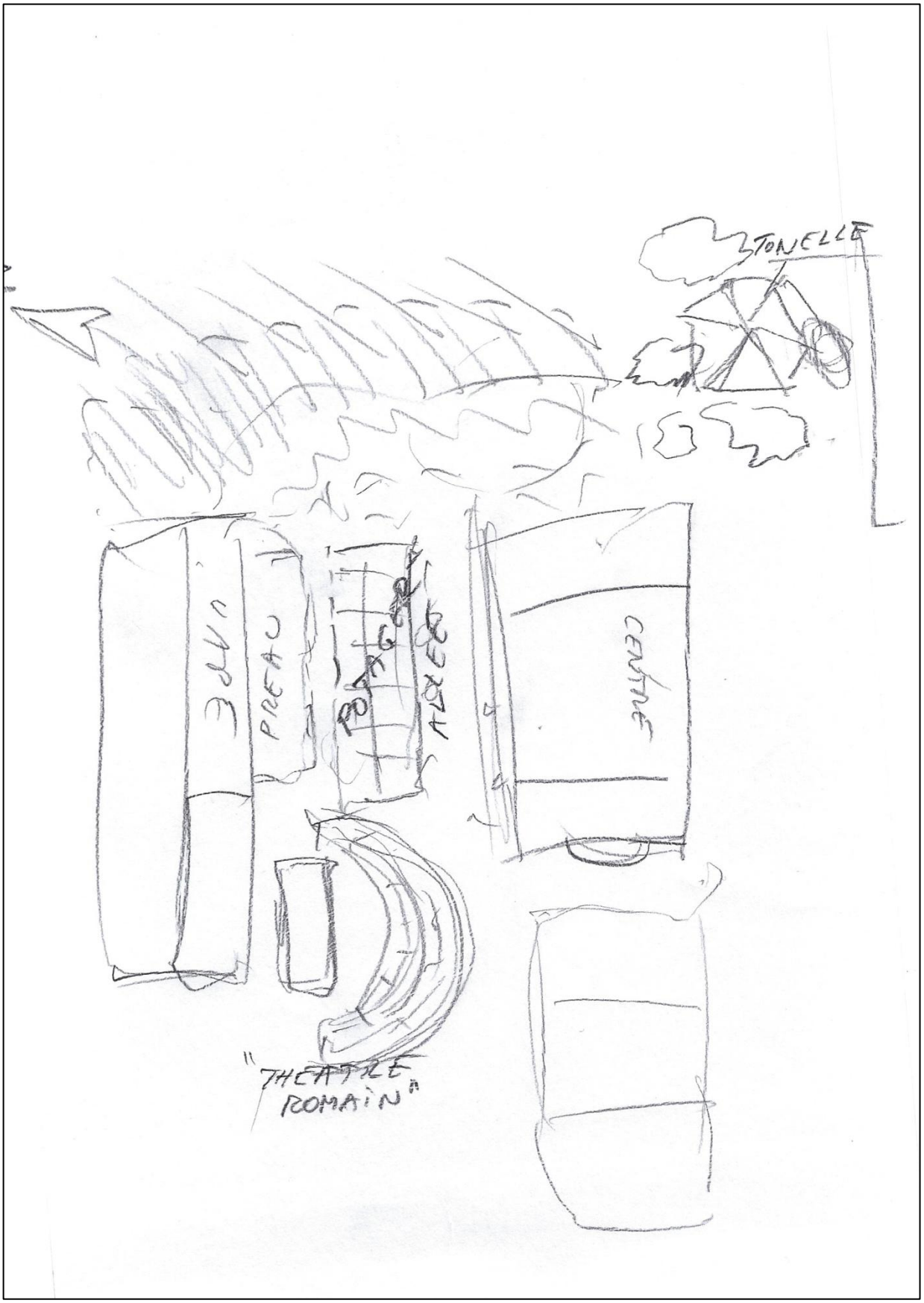
TONELLE
VILLA
PRE AU
ROTONDE
ALLEE
CENTRE
"THEATRE ROMAIN"

Annexe 2 : Dessins collectifs

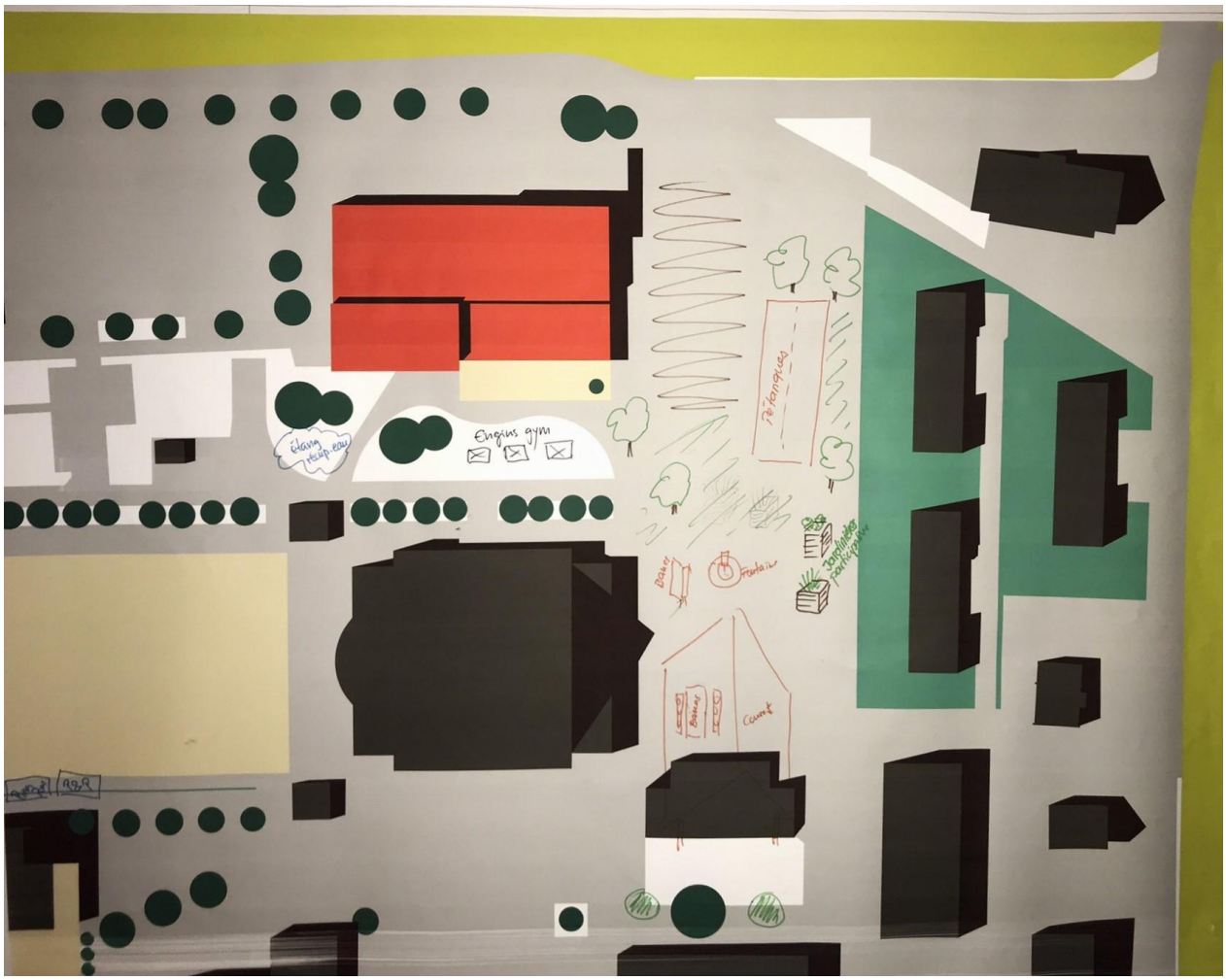

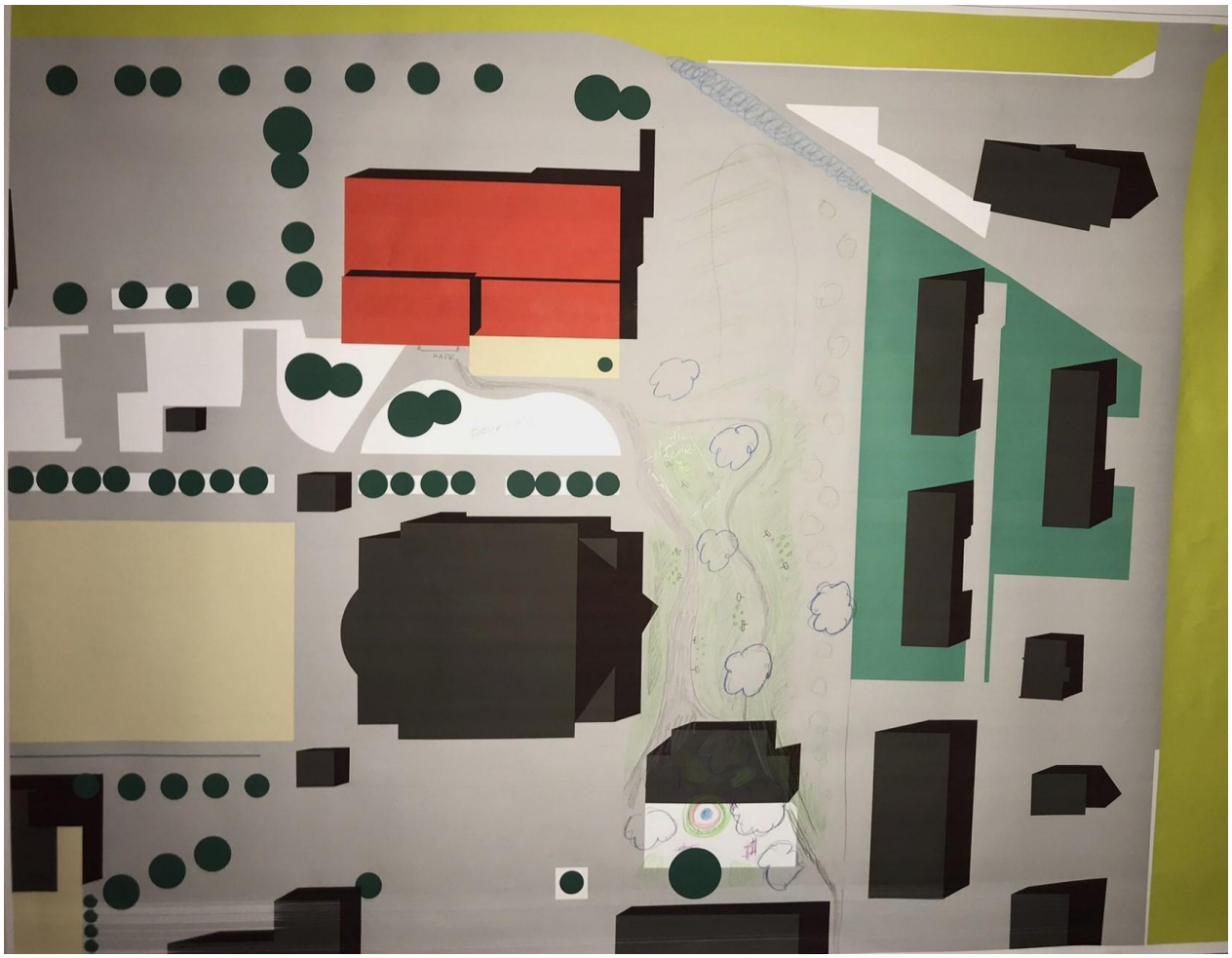

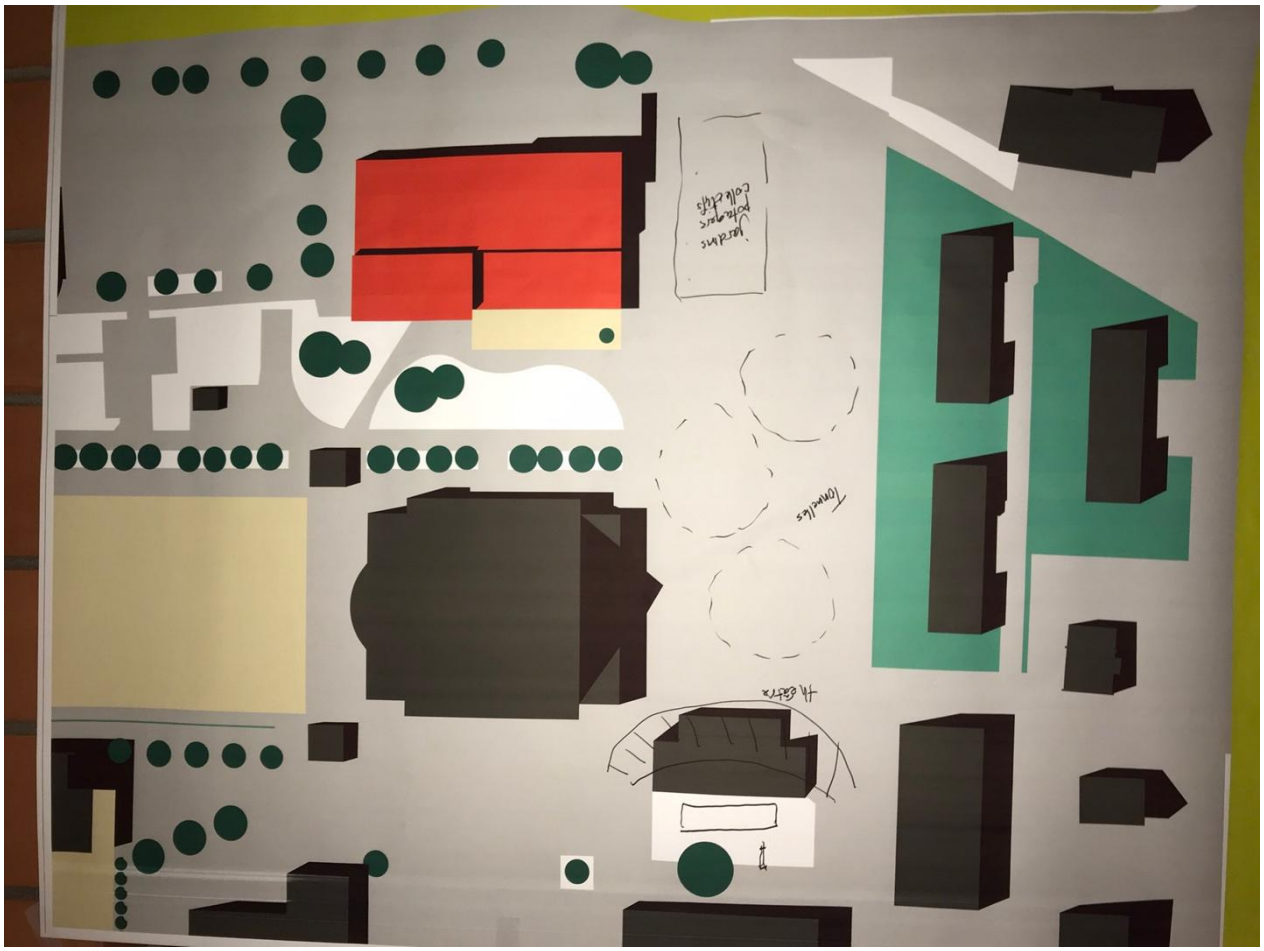
Jardins
potagers
Colle Etats
Tonnelles
Kiosque

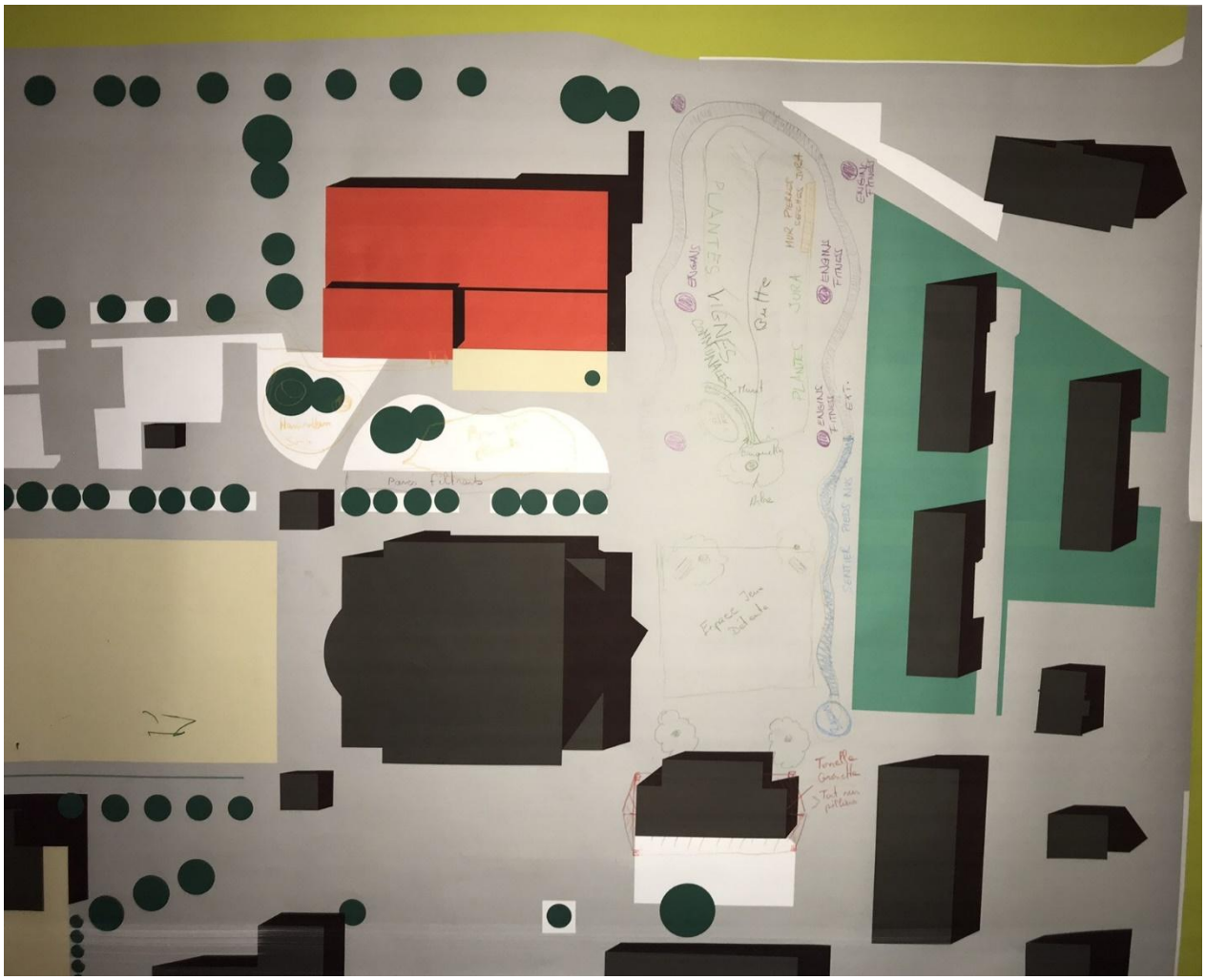
PLANTES
VIGNES
JURA
PLANTES
Espace Jeux
Tonnelle
Gravette
Tout neuf
Pétanque

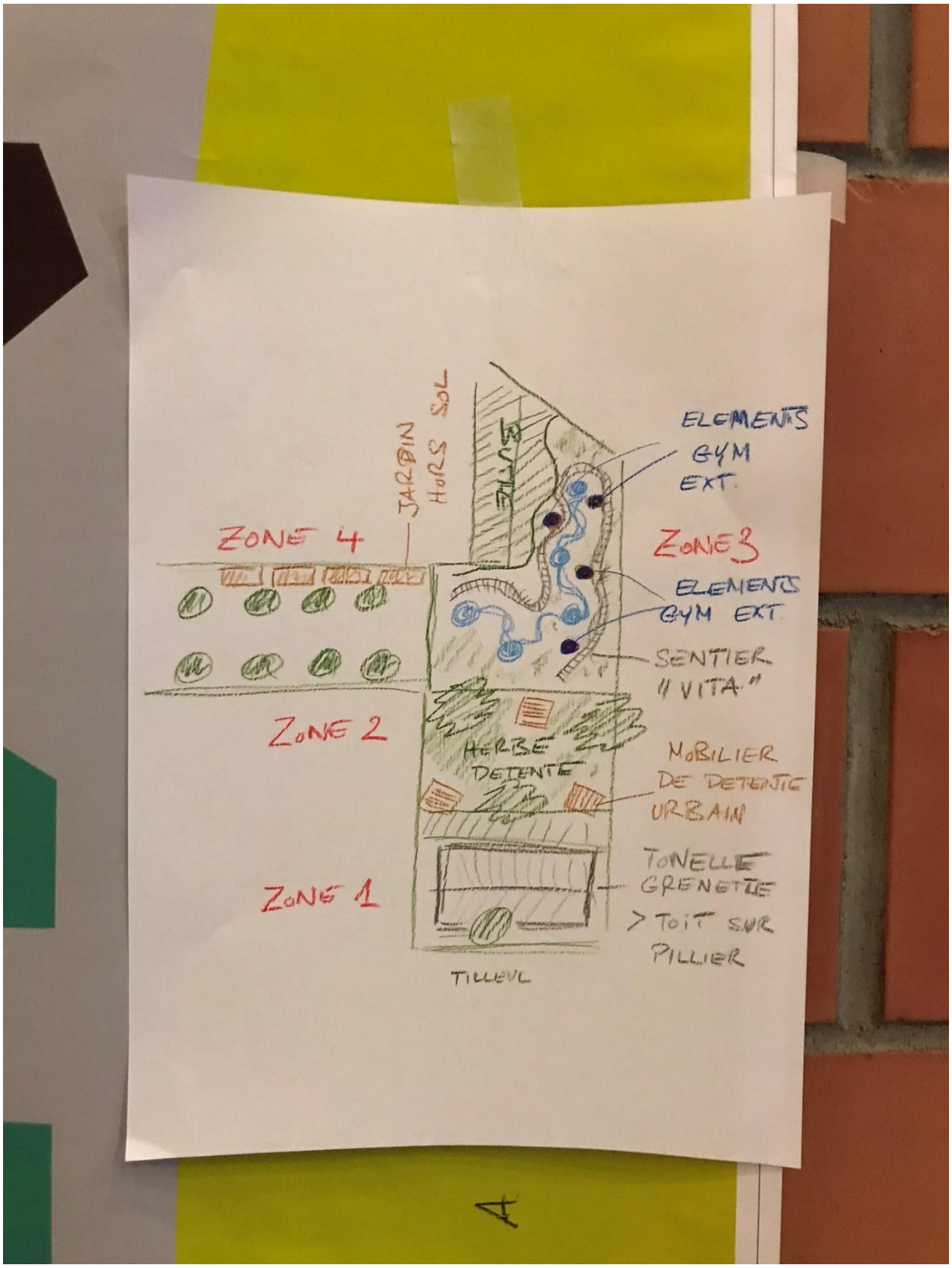
JARDIN HORS SOL
ZONE 4
ZONE 3
ZONE 2
ZONE 1
ELEMENTS GYM EXT.
ELEMENTS GYM EXT.
SENTIER "VITA"
HERBE DETENTE
MOBILIER DE DETENTE URBAIN
TONELLE GRENETTE
> TOIT SUR PILLIER
TILLEUL